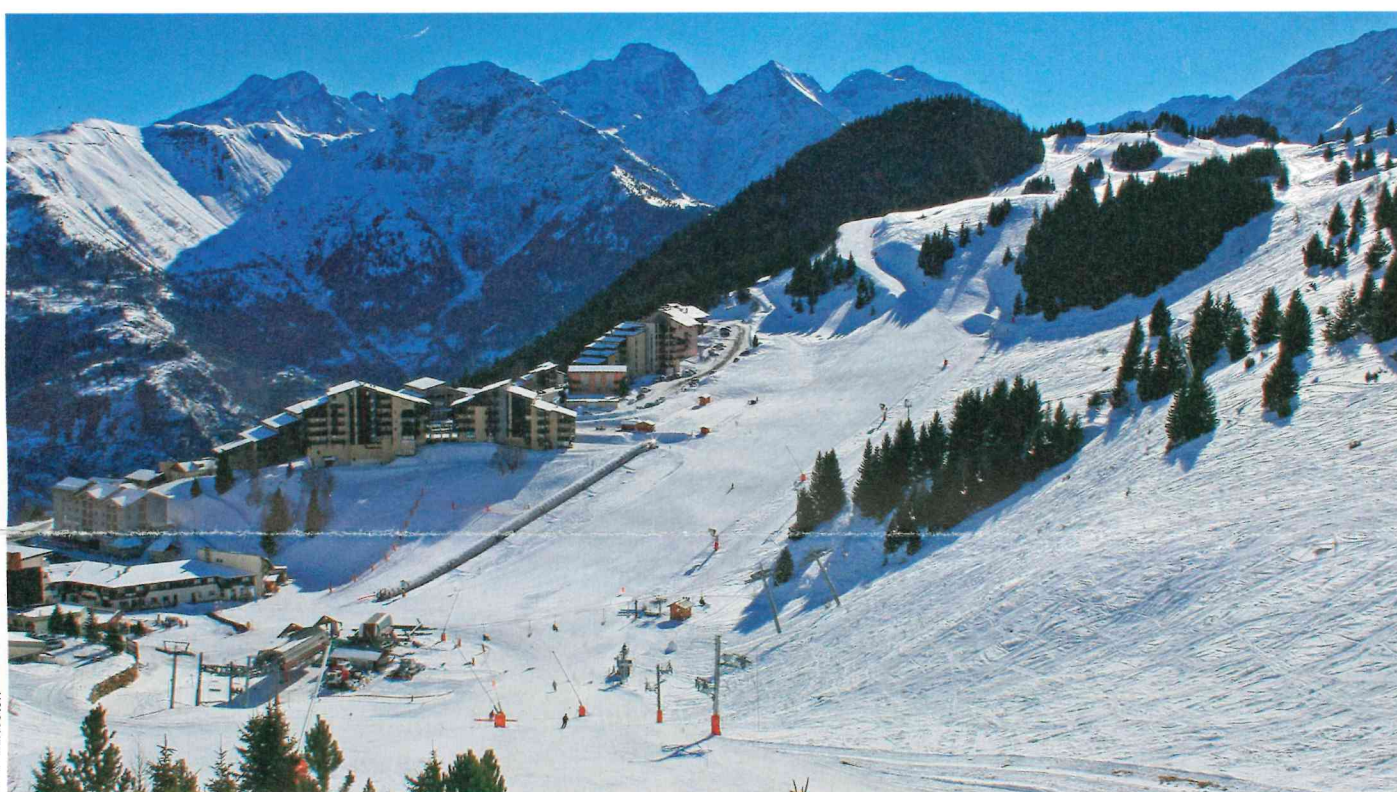


VUES DE CHANTIER • TÉLÉSKIS DE LA FORÊT, DE PIÉGUT ET DU COL - AURIS-EN-OISANS (38)

UN PAYSAGE ENTIÈREMENT REPENSÉ

À Auris-en-Oisans, l'espace de ski débutants a été repensé et restructuré avec l'aménagement des pistes en zones protégées pour les débutants et la réalisation de deux téléskis à enrouleurs ainsi qu'un télésiège débrayable à angle intégrant une motrice récupérée et reconditionnée.



© F. Lancelon

Le télésiège à enrouleurs de Piégut se trouve sur le front de neige et permet une offre « premier ski » aux clients débutants tandis que le télésiège à enrouleurs de la Forêt élargit ce secteur sur la partie supérieure du domaine.

Le télésiège débrayable du Col, arrivant au Col de Maronne, vient en continuité du réaménagement du secteur d'apprentissage et permet de basculer sur la liaison avec Huez par une piste bleue. La solution d'un appareil débrayable a été retenue en raison de la présence d'un angle sur le tracé, de la nécessité d'installer un lâcher sous poulie pour minimiser l'emprise au sol, et, plus généralement, pour minimiser les volumes de terrassements.

Le chantier a été réalisé dans le courant de l'automne. Le planning a été respecté même à cette période tardive. En effet, la technologie des téléskis à enrouleurs (fondations préfabriquées et assemblées sur site) permet à GMM de s'affranchir des conditions météo... dans une mesure raisonnable, bien entendu !

Le télésiège débrayable, quant à lui, a encore sa place dans les aménagements de domaines skiables ! Ses caractéristiques permettent une adaptation à des tracés techniques. Gardons-le en mémoire...



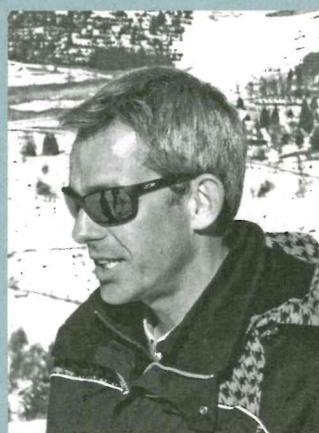
Télésiège de la Forêt.



Télésiège du Col.
Pylône d'angle.

LES TÉLÉSKIS STRUCTURENT LE NOUVEAU FRONT DE NEIGE

« Le réaménagement complet de notre front de neige est étroitement lié au développement de la station et à l'augmentation importante du nombre de lits, explique Yann Carrel, directeur technique de la SATA, exploitant du domaine skiable. Les travaux ont été particulièrement importants avec le démontage de plusieurs téléskis et d'un télésiège, des travaux de terrassement et l'installation de nouveaux appareils plus adaptés. Il était indispensable de revoir la physionomie du paysage, et surtout de simplifier l'accès aux débutants et aux enfants. Aujourd'hui par exemple, tous les petits, dès 3 ans, peuvent prendre le nouveau télésiège à enrouleurs de Piégut sans avoir besoin de l'accompagnement d'un adulte. GMM nous a apporté de précieux conseils tant sur la nature des appareils à choisir que sur la possibilité d'utiliser, lorsque cela était approprié, des équipements reconditionnés. »



ÉDITO



2016, UNE ANNÉE « CHALLENGE »

Malgré un début de saison laborieux voire douloureux pour beaucoup d'entre vous, vous avez su déployer l'énergie nécessaire pour proposer une montagne attrayante à vos clients, et l'espoir d'une belle année 2016 est revenu avec les dernières chutes de neige. 2015 s'est caractérisée par des appels d'offre tardifs et une faiblesse des investissements.

Nous devons nous inquiéter du peu d'appareils neufs réalisés chaque année : en 2015, tous constructeurs confondus, 10 téléskis, 4 TSF 4 places et 9 TSD 6 places. Ce n'est pas suffisant si les stations françaises veulent rester attrayantes pour les skieurs français ou étrangers.

Avec une moyenne d'âge de 21 ans, le parc français de remontées mécaniques a plus de 8 ans de retard par rapport à celui des stations autrichiennes. Il est plus qu'urgent d'anticiper le remplacement des remontées mécaniques vieillissantes !

Le gouvernement en place ouvre une porte avec la loi Macron et le suramortissement qui permet aux sociétés privées de gagner globalement 13 % sur l'investissement. Mais il faudra bien d'autres mesures incitatives pour que les investisseurs publics et privés se lancent dans des développements audacieux. GMM s'engagera et soutiendra, avec des prix compétitifs, les clients qui investiront tôt dans la saison. C'est notre intérêt commun, à vous comme à nous, pour gagner sur le prix, le délai et la qualité, et surtout assurer à nos stations compétitivité et pérennité !

Merci pour votre confiance accordée en 2015 et que 2016 soit sous le signe de la réussite !

Gilles Kraan Président

ACTUALITÉS

L'AFFAIRE CORSE... ÉPILOGUE!

Ils étaient venus, ils étaient tous là... pour la réception officielle des trois appareils installés par GMM dans la station corse du Haut-Asco : M. Franceschetti (maire d'Asco), M. Thirion (Préfet de Haute Corse), M. Giacobbi (Président du Conseil Exécutif). Un beau projet, qui va permettre à la station de sortir d'une longue période de sommeil.

Avec un domaine skiable complètement restructuré, et adapté à la pratique du ski débutant, la station s'apprête donc à accueillir, dès que les chutes de neige le permettront, ses premiers skieurs depuis longtemps...!



VOUS AVEZ DIT MONOPOLE?



En signant un nouveau contrat avec la station de Ghisoni en Haute-Corse, GMM ne s'attendait pas à se retrouver principal fournisseur de l'île de beauté... dans le secteur des remontées mécanique, bien sûr!

Les travaux ont été programmés en deux temps. La première tranche de travaux de l'automne 2015 consistait à réaliser l'I30 et la remise en état de la station motrice (remplacement du moteur, de l'armoire électrique) du télésiège débrayable de Capaghjolu pour permettre son bon fonctionnement dans les conditions réglementaires.

Rendez-vous est pris pour la deuxième tranche en 2016, pour les travaux sur les arrivées des télésis : le lâcher sous poulie du télésiège de Pietra Niella sera modifié et l'arrivée classique du télésiège de Capaghjolu sera remplacée par un lâcher sous poulie GMM récupéré.

Le coup de jeune appliqué à ces deux télésis avec les opérations de remise à niveau, permettra aux skieurs de profiter des pistes remodelées.

TOUJOURS PLUS PERFORMANT...

Suite au réaménagement du front de neige et à la réalisation du TSD6, la station de Gérardmer a fait appel à GMM afin d'intervenir en vue du déplacement de la station motrice du télésiège du Grand Haut 1. Objectif : améliorer le flux skieurs dans cette zone. Le début d'une collaboration avec la station de Gérardmer pour leurs projets futurs?

TRAVAUX • LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

VOUS REPRENDREZ BIEN UN TÉLÉSKI CET HIVER?

Les exploitants l'ont bien compris : le télésiège a encore sa raison d'être! Sur des espaces débutants en front de neige, à proximité de zones habitées ou pour des transferts d'un secteur à l'autre, il multiplie les atouts et se distingue par sa facilité d'installation et d'adaptation, même à des configurations un peu techniques. De plus, neuf ou reconditionné, il est très accessible en termes de coût, sans oublier que les skieurs apprécient la glisse et la vitesse... même à la montée! Tous massifs confondus, le télésiège a donc manifestement marqué l'année 2015 : petit retour sur les principales installations de GMM!



LA PLAGNE ▲ TKE de la Grangette

Dans le cadre du réaménagement du secteur de Montalbert, en remplacement du TSD4 (et oui!), réalisation d'un télésiège à enrouleurs neuf de 11 pylônes permettant l'accès au stade de slalom. La longueur et le dénivelé de l'appareil ont nécessité le choix de la gamme la plus puissante de la génération des télésis à enrouleurs GMM.

LA SAMBUY ▼ TKE Télésiège du Flocon

Remplacement du télésiège du Flocon par un télésiège à enrouleurs neuf dans le cadre du réaménagement de la zone débutants pour une meilleure accessibilité à la zone qui leur est dédiée.



BERNEX ▲ TKE de la Lèche

Remplacement du télésiège de la Lèche par un télésiège à enrouleurs dans le cadre de la création d'une zone débutants sécurisée sur le secteur de Pré Richard. Ce télésiège a été réalisé en un temps record (7 jours pour le génie-civil/montage) grâce à l'emploi de fondations mixtes pré-fabriquées. Le défi : faire le plus de passages sur la station de Bernex!



LE LIORAN ▲ TKD de Prat-de-Bouc

Dans le cadre du réaménagement du secteur débutants de Prat-de-Bouc, remplacement de la gare motrice et d'une partie de la ligne par des éléments récupérés sur le télésiège de la Familiale et le TK des Débutants. Une véritable renaissance pour le télésiège de Prat-de-Bouc qui arrivait en fin de vie!



SCHNEPFENRIED ▲ TKE Deybach

Situé à proximité de la ferme-auberge de Deybach, remplacement d'un télésiège existant par un télésiège à enrouleurs neuf, dans le cadre du réaménagement du domaine, pour permettre l'accès aux skieurs débutants et le raccordement aux pistes retour station.

Le premier télésiège à enrouleurs GMM dans les Vosges, et sans doute pas le dernier!

BARÈGES ▼ TKD Etoile 1 et 2

Remplacement des arrivées avec poulie aérienne par deux gares d'arrivée lâcher sous poulie récupérées sur deux télésis démontés.



TRAVAUX • TÉLÉSIÈGE DE MASSEBOEUF AU LIORAN (15)

CONFORT SUR TOUTE LA LIGNE

Depuis le premier télésiège à enrouleurs à pylônes en bois en 1947, le secteur de Font d'Alagnon a bien évolué. Le nouveau télésiège 4 places pinces fixes a été réceptionné le 5 novembre 2015, sans réserves. L'appareil transporte 2400 personnes/h en 4 minutes jusqu'au sommet de Masseboeuf, confortablement installées puisque les sièges sont revêtus de mousse. Le revêtement bicolore facilite la visibilité de l'assise au moment de l'embarquement. Le transport des enfants a été sécurisé par la mise en place de systèmes anti-soumarinage installés entre les jambes des personnes transportées, sans percer le garde-corps. Les conditions climatiques étant rudes, le choix d'une gare motrice 7+ couverte et fermée s'est imposé et l'ensemble des galets de ligne est prévu avec un système anti-givre. Le Télésiège est paré pour l'hiver!



© Laurent Berne

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, UNE DÉMARCHE QUI TOURNE BIEN !

Qui n'a pas entendu parler, après la COP21, de l'économie circulaire ? Le développement durable dans les remontées mécaniques prend de l'ampleur, nous en sommes tous acteurs. Mais la démarche n'est pas si simple...

En effet, le recyclage est considéré comme étant performant s'il assure mieux les fonctions sécuritaires et coûte moins cher après le reconditionnement. L'objectif est donc de sortir du cycle habituel « produire – consommer – jeter », de faire évoluer positivement, et à moindre frais, les caractéristiques du parc de remontées mécaniques et de minimiser l'impact environnemental en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie.

Le règlement national émis par le STRMTG conditionne une grande partie du choix possible dans la récupération du matériel démonté (télésièges construits après 1989, téléskis construits après 1977).

Aujourd'hui, avec le matériel disponible, nous construisons des téléskis en réutilisant des gares retour, des gares motrices, des pylônes complets et, bien entendu, des agrès. Tandis que pour les télésièges, les récupérations se font sur tout ou parties des gares (motorisation, structure fixe), des pylônes (balanciers, pylônes ou potences) et sur des véhicules plutôt récents pour éviter aux exploitants d'avoir à supporter les CND répétitifs après 25 ans d'âge ! Bien entendu, l'ensemble du matériel est soumis à des mises en conformité, en particulier vis-à-vis de la sécurité du personnel (par exemple, les passerelles et échelles sont très souvent remplacées pour améliorer la sécurité).

La démarche doit être anticipée, pour bien analyser la valeur ajoutée en fonction des différents composants récupérables sur le marché. Les cahiers des charges sont alors établis avec une connaissance parfaite de l'état des équipements et des potentialités à court et moyen termes.

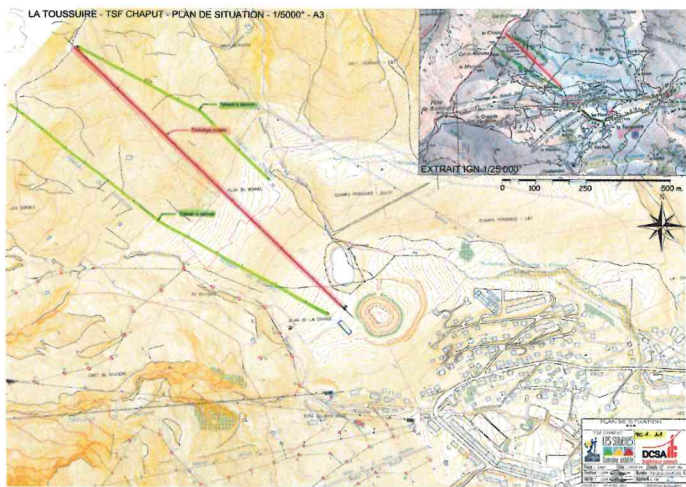


Notre retour d'expérience, après plus de 60 ans d'existence, et la veille permanente menée par nos équipes, nous permettent de proposer le meilleur ratio qualité/prix dans la récupération. Parmi les opérations récentes : le TSF des Gentianes à Pralognan et le TKD du Col à Auris et parmi les prochaines : le TSF des Plattes à Superdévoluy qui sera construit en 2016 avec les éléments du TSF de la Chal à Saint-Jean-d'Arves et le TKD de Capaghjolu à Ghisoni qui profitera d'un nouveau lâcher sous poulie 9T démonté à Valmorel, etc.

Avantages financiers, garanties de sécurité, installations bénéficiant des dernières mises à jour par rapport aux normes et impact environnemental minimisé, nous avons tout à gagner à nous impliquer ensemble dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire.

ANTICIPATION • TSF4 DU CHAPUT - LA TOUSSUIRE (73) ET TSF4 DES PLATTES - SUPERDÉVOLUY (05)

HIVER 2016 / 2017 : C'EST PARTI !



Pour remplacer les téléskis vieillissants du Marolay et du Chaput à La Toussuire, la SOREMET a choisi d'équiper le secteur avec le TSF4 du Chaput, équipé d'une gare 7+. Les assises de sièges seront bicolores, en couleurs alternées correspondant aux couleurs des bandes du tapis pour faciliter et fluidifier l'embarquement des passagers. Un détecteur de blocage de galet, le SECURM®, sera installé sur les balanciers support/compression.



TSF du Chaput. Pré-implantation en octobre 2015.

Les travaux débuteront dès le printemps 2016, dans le strict respect des règles environnementales pour protéger la flore locale. À quelques dizaines de kilomètres (à vol d'oiseau !), l'hiver 2016/2017 s'anticipe également à Superdévoluy : la société Dévoluy Ski Développement a prévu de relocaliser le TSF4 de la Chal démonté à Saint-Jean-d'Arves sur la station des Hautes-Alpes. Commandé à l'automne 2015, le télésiège sera réalisé en 2016 et ouvert au public pour la saison d'hiver 2016/17. Le matériel récupéré sera remis en état et en conformité avec l'intégration de détecteurs de blocage de galets SECURM® sur l'ensemble des balanciers support de la ligne. Encore un bel exemple de recyclage et une installation qui démarre une seconde vie ! L'économie circulaire, manifestement, ça fonctionne !



TSF de la Chal à Saint-Jean-d'Aulps.

ANTICIPATION

MODERNISER, C'EST JOUER GAGNANT !

GMM n'abandonne pas ses clients exploitants d'appareils débrayables et gros porteurs, bien au contraire ! Pour réduire les contraintes de maintenance sur ces appareils, en assurer le bon fonctionnement et la pérennité dans le temps, il convient d'intervenir au bon moment et à bon escient. Lorsque les contrôles réglementaires deviennent trop compliqués ou à l'occasion de révisions trentenaires, la modernisation d'un appareil peut lui donner un coût de jeune et prolonger sa durée de vie de 30 ans ! Anticiper ses investissements dans ce domaine s'avère alors une stratégie gagnante !



NOUVEAUTÉ

TÉLÉCORDES® SUR TOUTES LES PENTES !



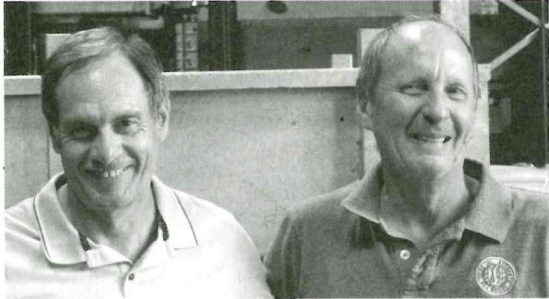
Une fois n'est pas coutume, le Télécordes® des Feux mis en place fin janvier aux Contamines Montjoie (74) sera plutôt utilisé par des skieurs expérimentés que par les débutants ! Localisé en partie haute du domaine skiable, il offrira aux pratiquants de bon niveau une liaison entre le départ du TSF de l'Aiguille Croche et le départ du télésiège du Véleray via une piste « liaison haute » qui, bien que damée, n'était accessible qu'en montant à pied. Bien intégré dans le paysage, particulièrement discret l'été, et ne nécessitant pas de personnel d'exploitation supplémentaire, c'était tout simplement l'appareil ad hoc pour répondre à ce cahier des charges particulier.

Et le succès ne s'arrête pas là puisqu'un nouvel équipement a également été installé aux Arcs 2000 (73) afin de permettre le transfert des skieurs sur les pistes du secteur de l'Arpette : le Télécordes® de Plan Vert.

BRÈVES DE COMPTOIRS

Yves et Yves se séparent !

Yves Brun-Cosme a pris sa retraite fin juin 2015... abandonnant son titre de second du SAV GMM, depuis Montaz-Mautino et l'époque de Jean Blanco. D'un naturel sérieux et réservé, calme en toute circonstance, quand il n'était pas au téléphone, il arpente les allées des archives pour fouiller dans les dossiers jaunies et trouver le plan précieux pour la fabrication de l'unique pièce permettant un dépannage urgent... Désormais, Yves profite de son temps libre, et peut-être le croirez dans votre station ? Quant à Yves Cognet, il ne reste pas seul, bien sûr, puisqu'il est assisté de Florient Bocqueraz.



Une bonne idée à prendre...

Remplacement de la bande du tapis d'embarquement du télésiège du Balancier aux Rousses, détériorée après neuf années d'utilisation intensive ou comment « upgrader » une installation tout au bénéfice des patiquants !



Un Télécorde® au pays de Nessie !



En 2015, le télécorde® GMM a fait ses premiers pas à l'export et va équiper prochainement la station de Glenshee, en Ecosse. L'installation vient compléter de manière judicieuse et appréciée le parc de remontées mécaniques de la plus importante station du pays ! D'autres projets sont en cours, mais c'est une autre histoire...



Rendez-vous à Mountain Planet

Fidèle à ce grand événement de fin de saison, nous vous donnons rendez-vous du 13 au 15 avril 2016 à Alpexpo-Grenoble. Toute l'équipe de GMM sera à votre disposition pour vous présenter les nouveautés, faire le point sur les projets en cours et anticiper avec vous le développement de votre domaine skiable dans un contexte convivial. Attention, nouvel emplacement : allée G, stand G65.

INTERVIEW

EN MONTAGNE, IL FAUT ÊTRE INNOVANT !

Marie-Noëlle Battistel est députée de l'Isère, une « députée de la montagne » comme elle se définit elle-même. Il est vrai qu'avec 18 des 22 stations de l'Isère situées sur sa circonscription et ses responsabilités de secrétaire générale de l'Association Nationale des Elus de Montagne, les enjeux des territoires de montagne n'ont plus de secrets pour elle. A l'occasion de l'inauguration du nouveau front de neige d'Auris-en-Oisans, elle a accepté de répondre à quelques questions de GMM Actus.

GMM Actus : Quel est votre avis sur le rôle des collectivités dans les investissements en matière de tourisme en station ?

Marie-Noëlle Battistel : Les collectivités jouent un rôle essentiel. Elles sont moteurs dans le domaine du tourisme et impulsent les projets. Leur implication est primordiale pour redynamiser l'activité à l'échelle locale. Et, bien souvent, les retombées économiques de ces investissements (hôtellerie, restauration de l'immobilier de loisirs, équipements...) dépassent le montant des investissements eux-mêmes et génèrent de la richesse et des emplois locaux. Le partenariat public privé est efficace à condition qu'il soit équilibré et « gagnant-gagnant ». Quand on parle d'argent public on ne peut être qu'exigeant et attendre un retour sur investissement pour la collectivité.

Prenons l'exemple d'Auris-en-Oisans puisque nous y sommes : la station vient de transformer son front de neige afin de l'adapter à un meilleur usage pour les débutants. C'est un investissement raisonnable qui, combiné avec la création de lits chauds, va permettre d'attirer une nouvelle clientèle. Cette démarche peut inspirer d'autres stations de moyenne montagne présentant, comme elle, une architecture regroupée et souhaitant toucher une clientèle familiale.

GMM Actus : Vous accordez une grande importance à la marque territoriale ?

Marie-Noëlle Battistel : Au-delà des actions engagées par les stations et les opérateurs eux-mêmes, qui sont parfois voisins et concurrents, les collectivités doivent investir pour « vendre » le territoire de manière globale par rapport aux autres secteurs. Elles doivent avoir un rôle de coordination et de chef de file à l'échelle d'un territoire sur lequel existent plusieurs entités touristiques. Investir sur l'image et l'identité c'est aussi avoir son mot à dire sur des projets qui ne seraient pas adaptés à l'identité des communes, qui ne respecteraient pas le développement durable.

GMM Actus : Qu'en est-il de la question du renouvellement des Délégations de Service Public des communes auprès des SEM ?

Marie-Noëlle Battistel : Chaque collectivité doit étudier cela en fonction de son projet politique, de son histoire, des coûts de gestion. De nombreuses collectivités ont choisi de reprendre la gestion de leurs pistes en régie directe et cela se passe plutôt bien. Cela évite les intermédiaires, les force à se professionnaliser mais cela a aussi des inconvénients, notamment budgétaires.

Les régies et les SEM demeurent néanmoins minoritaires et une grande partie des contrats restent délégués à un opérateur 100 % privé. Ce sont des contrats spécifiques qui nécessitent de lourds investissements, des renouvellements réguliers d'équipements et qui impliquent une forte capacité d'adaptation aux nouvelles technologies : billettique, production et travail de la neige, etc.

L'arrivée des contrats de partenariat public-privé a fait évoluer les outils de suivi et de programmation des investissements. C'est un point positif. Le droit a introduit de nouvelles obligations pour améliorer l'information financière des collectivités et obliger le délégataire à rendre des comptes annuellement sur la gestion du contrat.



GMM Actus : Les choix en matière d'investissements évoluent. Quel est votre sentiment sur ce sujet ?

Marie-Noëlle Battistel : Dans les stations, le renouvellement des installations est impératif pour assurer la sécurité des personnes transportées, continuer à fidéliser la clientèle voire gagner des nouvelles parts de marché. Un équilibre doit être trouvé entre compétitivité et soutenabilité financière des investissements.

Les stations de ski ont, ces dernières années, modernisé leurs offres pour l'adapter aux attentes des clients et aux évolutions du climat. Elles ont limité l'incertitude de la neige en investissant dans la neige de culture pour assurer une garantie minimale de glisse et font évoluer les installations de remontées mécaniques qui doivent être plus économes et performantes. Le coût énergétique d'une station est élevé, il est essentiel à l'avenir de consommer moins et mieux. Et il faut également, au moment des choix, intégrer tous les coûts de gestion de ces équipements sur le long terme. Elles se sont aussi engagées dans la diversification de leur offre de loisirs en s'appuyant notamment sur le tourisme des quatre saisons.

GMM Actus : Et donc les investissements peuvent s'envisager dans une logique de recyclage

Marie-Noëlle Battistel : Bien sûr, l'esprit du développement durable c'est aussi : je récupère, j'améliore et de reconstruis. Les installations réalisées en France depuis une trentaine d'années se prêtent bien à cela. C'est une bonne piste pour les stations qui n'ont pas de moyens très importants, mais une vraie stratégie de développement.

Chaque station a son histoire, une configuration, des besoins d'investissements spécifiques. Il n'y a pas de système unique et duplicable. Il faut repenser, diversifier et moderniser les modèles, surtout en moyenne montagne. **Il faut être innovant ! Le combat de la montagne est un combat pour l'avenir !**



GMM
Constructeur d'avenir

GMM - Constructeur d'Avenir

10, rue de Brotterode • 38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tel : +33 (0)4 76 40 80 05 • Fax : +33 (0)4 76 40 34 60

www.gmm-france.com

PERMANENCE HIVERNALE 7 JOURS/7

Du 19 décembre 2015 au 24 avril 2016, vous ne serez jamais seul !

Nos techniciens sont à votre écoute 7 jours/7 pour intervenir et vous dépanner dans les plus brefs délais. Un seul numéro pour nous contacter : 04 76 40 80 05



Imprimé sur papier 100 % recyclé.